

Termes De Reference – Assistant Chargé d’Opérations Travaux Routiers

I. OBJECTIF DE LA MISSION

Sous l’autorité du Directeur Territorial de Zone, l’Assistant Chargé d’Opérations Travaux Routiers a pour mission de contribuer à la réalisation de travaux dans le cadre du programme d’entretien routier, y compris les déplacements de réseaux y afférents, conformément aux prescriptions techniques incluses dans les contrats passés avec les bureaux de contrôle et les entreprises de travaux.

II. TACHES DE L’ASSISTANT CHARGE D’OPERATIONS TRAVAUX ROUTIERS

Dans le cadre de sa mission, l’Assistant Chargé d’Opérations Travaux Routiers doit :

- Veiller à la bonne organisation et au bon fonctionnement des chantiers du programme d’entretien routier dans sa zone
- Veiller à la qualité des travaux et leur exécution en s’assurant du respect des prescriptions techniques incluses dans le marché des travaux et dans les normes en vigueur
- Vérifier la conformité des constats de travaux, les attachements et les décomptes
- Participer aux réceptions partielles, provisoires et définitives les travaux exécutés
- Participer à la rédaction des procès-verbaux de réception partielle, provisoire et définitive
- Effectuer des visites hebdomadaires de chantiers
- Participer aux réunions hebdomadaires de chantier
- Participer à la validation des rapports émis par les missions de contrôle
- Participer à l’élaboration le PV de validation des rapports émis par les missions de contrôle
- Veiller la réalisation des essais géotechniques et sondages ou tout essai exigé par les cahiers des charges
- Réaliser des patrouilles régulières sur le réseau de son Territoire pour identifier les désordres
- Identifier les zones critiques du réseau de son territoire et prendre les dispositions pour leur traitement
- S’assurer du bon fonctionnement des équipements de signalisation existants
- Effectuer une inspection régulière des feux tricolores
- Appliquer les procédures de l’AGEROUTE
- Participer à l’atteinte des objectifs qualités de l’AGEROUTE
- Respecter le système de management intégré (qualité, santé-sécurité au travail, environnement)

IV. PROFIL DU POSTE

L'Assistant Chargé d'Opérations Travaux Routiers **devra** :

- ✓ Être titulaire d'un diplôme de Technicien Supérieur des Travaux Routiers minimum BAC + 2/3, avec des compétences en gestion de projet routier ;
- ✓ Avoir une expérience générale d'au moins 3 ans dans le domaine routier (assistance technique, études sectorielles en route, études techniques routières, contrôle et supervision, exécution des travaux de routier, etc...) ;
- ✓ Avoir une expérience spécifique récente d'au moins 2 ans dans la gestion de projet routier ;
- ✓ Bonne connaissance des procédures de mise en œuvre des projets financés par les bailleurs de fonds extérieurs ;
- ✓ Connaître les normes en vigueur et les manuels techniques usuels (BAEL, EUROCODES, etc.) ;
- ✓ Connaître le dimensionnement des routes ;
- ✓ Connaître les techniques de mise en œuvre des travaux d'entretien routier ;
- ✓ Savoir lire, analyser et interpréter les plans et les notes de calculs ;
- ✓ Connaître les règles les consignes de sécurité et d'hygiène sur les chantiers de routes ;
- ✓ Maîtriser l'outil informatique et technique (Pack Microsoft, AUTOCAD, MSPROJECT, etc.) ;
- ✓ Une bonne aptitude à écouter et à convaincre ;
- ✓ Avoir d'excellentes qualités rédactionnelles, de communication et de présentation ;
- ✓ Être rigoureux ;
- ✓ Être animé d'un sens de l'éthique.

L'Assistant Chargé d'Opérations Travaux Routiers doit être de nationalité ivoirienne.